



## **Retranscription du point de presse hebdomadaire de l'ONUCI**

*(Ouangolodougou, le 12 mai 2010)*

Bonjour Mesdames et Messieurs, bienvenue à ce point de presse hebdomadaire. Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire, Y. J. Choi, participe la semaine prochaine à New York, à une réunion interne de haut niveau. La réunion sera présidée par le Secrétaire général des Nations Unies, Ban-Ki Moon, qui va évoquer, entre autres questions, le dossier ivoirien. En perspective de cette rencontre, M. Choi initie en ce moment, des contacts avec les acteurs politiques pour voir dans quelle mesure l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire peut contribuer à donner un nouveau souffle à la dynamique électorale et surmonter du même coup, l'impasse politique actuelle. Le Chef de l'ONUCI s'est ainsi entretenu avec le président du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire, Henri Konan Bédié. Il va poursuivre ses contacts dans le même sens.

Dans le cadre de son appui dans le processus électoral, l'ONUCI a répondu positivement à la requête de la Commission Electorale Indépendante relative au transport de la liste grise vers les 415 commissions électorales locales en vue de la relance du contentieux. Cette liste est réimprimée par la Sagem et la CEI. A cet effet, les experts de l'ONUCI ont déjà procédé à l'actualisation du plan d'appui logistique pour les besoins de l'opération. Cela dit, l'ONUCI s'inquiète des retards observés dans l'exécution des tâches identifiées par les structures nationales comme préalable au démarrage des travaux des comités de réclamation. Il s'agit notamment de la désignation et de la formation des responsables des structures des parties prenantes aux travaux sur la liste grise, de l'information et de la sensibilisation des populations, du règlement des questions financières ainsi que de l'évaluation du dispositif au niveau du centre de coordination. L'ONUCI encourage les structures nationales à renforcer la communication avec les représentations locales afin de les tenir informées de l'état réel des préparatifs de cette opération, des causes des éventuels glissements de calendrier, et de prévenir les risques de confusion. L'ONUCI prend acte de la détermination affirmée de la CEI à poursuivre sa mission en toute indépendance et dans un esprit de consensus.

Enfin, les septièmes journées de l'ONUCI, qui ont commencé mardi 11 mai par des consultations médicales gratuites, vont connaître leur temps fort aujourd'hui avec le forum d'échange avec les populations. Cette activité a été précédée d'ateliers de réflexion et d'échanges avec les chefs

traditionnels, les femmes, les jeunes et les medias sur le thème central de ces journées, à savoir « L'ONUCI et les populations de Ouangolodougou, main dans la main pour un environnement électoral apaisé ».

Merci mesdames et messieurs, voilà ce que j'avais pour vous en introduction. Je suis prêt à prendre des questions éventuelles sur ma présentation, mais également sur les activités de l'ONUCI d'une manière plus large. Je vous prierais de vous identifier en indiquant votre nom ainsi que l'organe de presse que vous représentez à ce point de presse.

**Marc Dokota, le Patriote :** *Je vais surtout parler du dernier point que vous avez abordé. Il s'agit de la septième édition des journées de l'ONUCI organisée à Ouangolo. A l'occasion de ces journées, vous avez rencontré les chefs traditionnels et les autorités politiques et administratives de la ville. Mais la question que nous nous posons, que la population va certainement se poser, c'est quelles peuvent être les retombées d'une telle activité dans le [inaudible] de la Côte d'Ivoire.*

**Hamadoun Toure :** La première retombée, c'est l'information qui sera donnée à tous les groupes sociaux que vous avez cités et savoir également comment ces groupes et nous pouvons coopérer dans le cadre du processus de paix, de manière plus spécifique dans le cadre du processus électoral, parce que vous savez que ce sont ces groupes essentiellement qui vont participer aux élections, qui vont participer à la période préélectorale, qui vont participer à la campagne et qui vont surtout participer à la période postélectorale et nous voulons que ces périodes charnières soient des périodes de calme. Donc nous allons parler avec elles de la contribution qu'elles peuvent apporter, ces populations-là, à une période calme.

Mais nous allons écouter également les préoccupations des populations pour voir dans quelle mesure avec nos moyens, avec notre mandat, avec nos ressources, nous pouvons aider également à régler certaines de ces préoccupations, qu'elles soient d'ordre social, économique ou autre, selon ce que nous pouvons faire, mais également, il faut voir ce que nous pouvons faire ensemble. Il ne s'agit pas seulement d'écouter les populations et de se faire écouter d'elles, il s'agit de sceller un partenariat pour qu'ensemble l'ONUCI et ces groupes en question puissent travailler pour le retour de la paix définitif dans le pays. Donc c'est cela que l'on peut attendre comme retombées, étant entendu que la restitution des ateliers permettra de savoir davantage sur le contenu des échanges mais également sur les recommandations. C'est sur cette base que nous allons travailler par le biais de ce que nous appelons chez nous la cellule de suivi des journées de l'ONUCI parce qu'après chaque réunion il ya une cellule de suivi qui se penche sur les conclusions des journées.

**Mazola, L'Expression :** *Vous avez dit tout à l'heure que M. Choi initie des contacts parce que très bientôt le dossier ivoirien sera à nouveau sur la table de l'ONU pour donner un nouveau dynamisme au processus électoral en Côte d'Ivoire. Alors, est-ce que pour booster ce processus-là, l'ONU va passer à la vitesse supérieure, c'est-à-dire en mettant la Côte d'Ivoire, pourquoi pas, sous tutelle ? Tout ce qui a été essayé jusqu'à aujourd'hui, ça ne marche pas. Tout le monde convient que le processus électoral est complètement ruiné. Alors est-ce qu'on va passer à la vitesse supérieure parce qu'il ya certains pays comme le Congo où les problèmes n'étaient pas aussi compliqués. L'ONU a réussi organiser des élections. Est-ce qu'ici on va passer à la vitesse supérieure ? Ça c'est un premier aspect. Le deuxième aspect, récemment le chef de l'Etat a annoncé que c'est lui qui va certifier la liste. Alors on n'a pas entendu Choi, non plus son porte-parole. Alors, est-ce que c'est une façon de donner du crédit à ce que le Chef de l'Etat a dit ?*

Il n'est pas envisageable, d'après ce que je sais, il n'est pas souhaitable non plus que la Côte d'Ivoire soit placée sous tutelle des Nations Unies parce que, si le pays a des difficultés, ce n'est pas un pays en faillite, c'est un pays qui marche avec ses difficultés, avec la façon de chercher des solutions. L'option, chez les Nations Unies, c'est plutôt appuyer la Côte d'Ivoire pour qu'elle sorte de cette mauvaise passe et qu'elle retrouve la paix et la stabilité définitive à travers des élections. Vous savez que le mandat donné à l'ONUCI est différent de celui qui avait été confié en République Démocratique du Congo. Vous avez cité le cas de la République Démocratique du Congo où l'ONU était chargée de l'organisation des élections, où l'ONU a organisé des élections. Mais en Côte d'Ivoire, nous avons l'accord politique de Ouagadougou du 4 mars 2007 qui confie l'organisation des élections à la Côte d'Ivoire à travers la Commission Electorale Indépendante, et en demandant à l'ONU d'appuyer.

Cet accord a été approuvé par le Conseil de Sécurité, qui nous a confié ce rôle d'accompagnement en plus de notre mandat, bien sûr, de maintien de la paix et de la stabilité et de celui de la certification des élections, certification explicite de la liste électorale définitive et certification explicite également des résultats des élections. C'est ce que nous faisons; c'est ce rôle que nous jouons et le Représentant spécial est le certificateur des élections. C'est le mandat que lui a confié le Conseil de sécurité et qui est accepté de tous, et si j'ai bien lu les propos du Président Gbagbo, je ne l'ai pas écouté, je ne l'ai pas regardé à la télévision, mais j'ai lu dans un journal, il a dit : « je vais certifier d'abord ». « D'abord », c'est très important. C'est ce qu'il a dit. Mais je peux confirmer que le rôle de certificateur confié au Représentant spécial est toujours valide et qu'il compte l'exercer avec détermination, conformément aux responsabilités que le Conseil de Sécurité a bien voulu lui confier.

**SKB, Notre Voie :** *Depuis lundi, en temps normal, on devait reprendre le contentieux. Bon, on sait que l'ONUCI devait acheminer les listes grises au niveau des CEL. Bon, jusque-là, il ya certaines CEL qui disent que ce n'est pas le cas. Est-ce que cette tache incombe, ou bien ce retard incombe à l'ONUCI ou bien ça dépend de la CEI. Et de deux, on constate que depuis, nous sommes pratiquement aux 7<sup>e</sup> journées de l'ONUCI. C'est presque une tradition, maintenant. De la première à la 6<sup>e</sup> journée, qu'est-ce que vous avez réellement apporté aux différentes populations ?*

J'ai dit en introduction que l'ONUCI avait donné son accord pour acheminer la liste grise. Nous avons reçu une requête de la Commission Electorale Indépendante. Nous leur avons expliqué qu'il fallait que la liste soit prête, c'est-à-dire, lorsque la Sagem imprime les listes, elles doivent être prêtes, conditionnées, préparées à être acheminées à bon port. Il ne faut pas que les listes de Bondoukou se retrouvent à Ouangolodougou, par exemple, ou que les listes d'Assinie soient à Bouna. Donc il faut qu'elles soient conditionnées pour qu'on sache également qu'est-ce qui doit aller où ? Et surtout, à qui doit-on remettre quoi. Parce que vous ne pouvez pas transporter quelque chose sans savoir à qui vous devez remettre ce produit ou qui est le récipiendaire. Donc cela est réglé. On nous a dit de les remettre aux commissions locales. Il faut que les responsables de ces commissions soient sur place, dès que les listes seront acheminées, qu'on les leur remette. Et c'est ce que l'ONUCI a accepté de faire. Vous savez que nous avons déjà joué un rôle pareil dans plusieurs opérations. Donc il s'agit juste de reconduire. Nous, nous sommes prêts. Nous attendons juste que la liste grise soit conditionnée pour la transporter. Cela sera fait.

Alors les journées de l'ONUCI, nous apprenons toujours. Si je compare les débuts à Vavoua et la dernière fois à Tiémé, nous avons beaucoup appris. D'abord, sur le plan organisationnel, nous avons appris à maîtriser ce concept. Les populations commencent à mieux comprendre ce que nous faisons. Elles commencent surtout à comprendre ce qui est attendu d'elles. Ce que je retiens jusqu'à présent, c'est l'engagement des populations en faveur de l'environnement électoral apaisé et c'est le premier objectif. En fait, c'est l'objectif le plus important de ces journées. Et nous avons senti une adhésion au fur et à mesure que ces journées se passent, nous sentons une adhésion plus grande des populations. Nous sentons une compréhension plus large des autorités administratives, qui sont de véritables partenaires dans l'organisation de ces journées. Nous sentons également que les populations sont plus à l'aise avec nous lorsque nous restons davantage de temps avec elles. Le concept de ces journées est de rester au moins trois jours avec diverses activités : des activités de sensibilisation, comme celle que nous allons faire ce matin, mais également des activités d'éducation à la paix à travers le sport, que nous appelons « le sport facteur de paix ou le sport véhicule de paix ». Demain, il y aura un cross populaire, il y aura un match de football et

l'apothéose, ce fera de façon artistique, c'est le concert que nous offrons aux populations. Mais je pourrais l'appeler un concert orienté vers la paix.

Il s'agit, bien sûr, d'égayer les populations, mais également de les sensibiliser, de les éduquer, de les former. Jusqu'à présent, ça va. Nous sommes très satisfaits de l'adhésion des populations, surtout du soutien des autorités administratives, les préfets, les sous-préfets et aussi les [...] maires. Les présidents de conseil général sont vraiment à bord et ont compris le concept et surtout l'utilité du concept. Ce qui a été également perçu comme, je ne sais pas si on pourrait appeler cela des retombées, ce sont les projets que nous arrivons à initier dans certaines des localités visitées. Par exemple, à Tiémé, le Représentant Spécial a pu donner des instructions pour que l'école soit réhabilitée, parce que lorsque nous sommes passés là, les élèves prenaient les cours assis à même le sol. Nous avons trouvé cela très gênant parce que nous trouvons cela inacceptable qu'au 21<sup>e</sup> siècle, des élèves prennent les cours assis par terre. Il a donné des instructions. Ça c'est un exemple parmi tant d'autres. Demain aussi nous allons visiter un projet pour lequel nous avons une bonne nouvelle, mais nous allons l'annoncer demain si vous le permettez.

***Cheikh Timité, Nord Sud :*** *Alors ma question est un peu liée à celle posée par le confrère de l'Expression. Tout à l'heure vous avez dit que la Côte d'Ivoire n'est pas en faillite parce qu'il a parlé de mettre le pays sous tutelle. Alors, moi, je voudrais savoir, il a cité d'autres exemples et je sais que là-bas c'était encore plus difficile qu'en Côte d'Ivoire. La première question, c'est de savoir attendez-vous que la Côte d'Ivoire soit en faillite pour pouvoir prendre des mesures plus énergiques pour sortir le pays du gouffre ? Et parlant toujours de liste grise ou liste blanche, on parle de croisement populaire et à tort ou à raison, on sait que ce croisement-là est très dangereux pour la population, pour la survie même de la nation. Alors, qu'est-ce que vous faites concrètement pour accélérer la publication de la liste définitive puisqu'on sait que quand la situation dure, les problèmes se multiplient. Alors quelle est la solution, je dirai, à court terme, pour pouvoir sortir, parce que le dispositif, il est lourd et ça coûte cher et on sait que c'est le contribuable qui participe aussi. Alors qu'est-ce que l'ONUCI fait concrètement pour abrégé les souffrances des populations ?*

**Hamadoun Touré :** D'abord nous n'attendons pas que la Côte d'Ivoire soit en faillite pour envisager les mesures que vous appelez énergiques. Il est très bien que nous puissions aider la Côte d'Ivoire sans avoir besoin de ces mesures. Le pays n'est pas en faillite. C'est un pays qui marche, qui paie les fonctionnaires, qui fournit les services essentiels, mais qui peut avoir des difficultés. Mais ces difficultés n'exigent pas une mise sous tutelle. Je voudrais juste rappeler que le Congo n'était pas sous tutelle. Donc l'organisation par l'ONU des élections dépend du pays, le pays hôte, qui demande, donc, notre appui pour organiser les élections. Nous l'avons

fait au Congo. Nous l'avons fait au Liberia également. Mais si le pays décide par lui-même d'organiser les élections, on lui laisse cette latitude. La Côte d'Ivoire dit « je peux organiser les élections à travers la Commission Electorale Indépendante mais j'ai besoin de votre appui ».

C'est là que je réponds également à votre deuxième question. Ce que nous faisons pour accélérer la publication de la liste définitive, c'est l'acheminement des listes comme l'a demandé la CEI et l'appui que nous pouvons donner en tant que conseil, en tant que ressources humaines en termes de logistique, n'oubliez pas quand même que c'est l'ONUCI qui a transporté ici le premier matériel électoral en août 2008, le 11 août 2008, c'est nous qui l'avons transporté de l'Italie à Abidjan. Donc, il ya cet appui que nous donnons et nous donnons tout appui qui nous est demandé. Cela dit, il n'ya pas de rôle de substitution. C'est un rôle d'appui, de soutien et d'accompagnement. Nous ne nous substituons pas aux structures nationales ivoiriennes et pour cette raison également, le pays n'est pas en faillite. C'est pour cette raison, ce qui justifie notre position, et je crois même savoir que le conseil de tutelle est aboli, donc il n'est plus question de mettre un pays sous tutelle. C'était à l'époque où certains pays n'étaient pas encore indépendants. Il ya avait des colonies et il y avait également des pays où c'était la catastrophe. Il n'y avait pas d'état, il y avait eu des violations massives des droits de l'homme, les populations étaient laissées à elles mêmes, il fallait intervenir, c'est ce qui a justifié certaines actions. Je ne sais pas si c'est des mesures énergiques selon votre définition ou pas, mais c'est ce qui a motivé certaines initiatives pour prendre en charge la situation et calmer un peu les problèmes qui pesaient sur les populations.

Non je ne sais pas, il a parlé de croisement populaire. Il ya des concepts en l'air. Mais il faut attendre le mode opératoire pour savoir de quel croisement il s'agit. J'ai entendu cela, mais officiellement je n'ai jamais entendu parler de croisement populaire. Il ya ce que l'on dit en publique, je n'ose pas dire dans les journaux. Il ya ce que l'on dit en publique. Il ya également ce que dit le mode opératoire. Nous, en tant que Nations Unies, nous agissons en fonction de ce qui est décidé réellement et officiellement, pas sur des hypothèses, des rumeurs et des suppositions.

**Bohi Bro Faustin, AIP :** *Je voudrais parler de votre mandat en ce qui concerne les élections. Vous aviez dit que vous aviez un mandat de certification. Aujourd'hui il ya une polémique autour de la liste électorale. Allez-vous attendre la fin du processus pour valider les élections ? Ne pensez-vous pas que compte tenu de la situation le mandat de l'ONUCI doit être revu, réorienté ?*

**Hamadoun Touré:** Il faut que je précise que la certification a été demandée par les Ivoiriens. Après les accords de Pretoria en 2005, les Ivoiriens ont demandé la certification des élections. Les Ivoiriens ont demandé un Haut

Représentant pour les élections, car les partis en conflit ne se faisaient pas confiance. Il fallait une autorité impartiale non ivoirienne pour gérer les élections. C'est pourquoi on a créé le poste de Haut Représentant des Nations Unies pour les élections. Il était chargé d'arbitrer et de certifier. Ensuite, il y a eu les accords politiques de Ouagadougou. Les Ivoiriens ont demandé que le Facilitateur, le président du Burkina Faso, soit l'arbitre et que la certification soit assurée par le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire. Voici pour l'historique. Par définition, la certification est à postériori. C'est à la fin que l'on certifie un processus qu'il se soit bien déroulé ou pas. Mais bien sûr nous n'attendons pas que tout se gâte pour alerter. Tout ce que nous faisons avec les Ivoiriens de manière quotidienne c'est de les aider en sorte qu'ils aient des élections libres, justes et transparentes.

Nous travaillons avec les Ivoiriens dans ce sens. Nous n'attendons pas que tout se gâte pour leur reprocher de ne pas avoir respecté un certain nombre de règles. Nous leur disons que si nous devons aller à des élections respectant les normes internationales il y a un certain nombre de choses qu'il faut accomplir en amont. Cinq critères de certification ont été déterminés pour guider les acteurs politiques ivoiriens : il faut qu'il y ait la paix. Il faut qu'il y ait l'inclusivité, c'est-à-dire que chaque Ivoirien qui y a droit soit candidat. Il faut que chaque Ivoirien qui y a droit puisse voter. Pas d'exclusion des candidats ! Pas d'exclusion des électeurs !

Il faut qu'il ait un accès équitable aux médias d'état pendant la campagne électorale. Il y a la liste électorale définitive et les résultats qui feront l'objet de la certification. Nous travaillons au jour le jour pour éviter d'en arriver aux élections qui ne sont pas certifiables, mais cela se fait avant. Nous préparons la certification et nous certifions après. Nous préparons la certification à priori et nous certifions à postériori. C'est le travail que nous faisons lors que nous appuyons la CEI pour qu'il y ait des élections propres. Si nous insistons sur l'extension de l'autorité de l'état dans de bonnes conditions et insistons sur son extension sur tout le territoire ivoirien, c'est pour cette raison. Si nous appuyons la réunification, qui comprend l'unicité des caisses de l'état, le paiement des primes, la création d'une armée nationale, c'est pour que les conditions soient réunies pour que les élections se déroulent dans des conditions qui respectent les normes internationales.

**Gnagni, Notre Heure :** *L'Accord Politique de Ouagadougou a suscité beaucoup d'espoir pour le peuple ivoirien. Le dernier CPC [Cadre permanent de concertation] à Abidjan avait prévu les élections pour fin avril début mai. Nous constatons aujourd'hui que cette date ne sera pas tenue. L'ONUCI croit-elle toujours à l'APO ?*

**Hamadoun Touré :** L'ONUCI croit en l'accord de Ouagadougou, bien sûr. Non seulement nous y croyons, mais l'appuyons. Une toute petite rectification. Il n'y a pas eu de CPC à Abidjan. Le Facilitateur a été invité à Abidjan pour

rencontrer les acteurs politiques à cause de la crise que vous savez. A cette occasion, on avait pensé qu'on pouvait faire les élections mais n'oubliez pas qu'il y a eu l'affaire des 429,000 personnes qu'on a retrouvés dans le fichier interne de la CEI, qui a conduit à une crise politique dont je vous parlais tantôt et qui a entraîné la dissolution de la CEI et du gouvernement. C'était une crise qui a pris du temps. Cela a pris du temps. Nous sommes dans une impasse politique. Il y a des efforts qui sont faits. Il y a des efforts en cours pour détendre l'atmosphère politique. Nous avons non seulement perdu la date, mais nous avons perdu la période électorale, ce qui est un recul par rapport aux acquis que nous avons. C'est pour cette raison que les consultations sont multipliées à tous les niveaux, au niveau national, au niveau régional et au niveau international à travers les Nations Unies. Je vous ai déjà parlé de cette réunion qui aura lieu la semaine prochaine à New York. Je pourrai aussi vous citer la réunion qui aura lieu au mois de juin au niveau du Conseil de sécurité. Vous aviez vu la visite d'une délégation des Nations Unies qu'on a appelé la Mission d'évaluation technique. Ceci concourt à la recherche des solutions pour faire redémarrer le processus et, je vous l'ai dit en introduction, pour donner un nouveau souffle à la dynamique électorale. Nous croyons à l'APO et nous soutenons l'APO. De 2007 à 2010 vous voyez que l'atmosphère politique, sociale, économique est absolument différente par rapport à celle que nous connaissions.

**Le Patriote :** *La communauté internationale va-t-elle continuer à appuyer la Côte d'Ivoire qui refuse d'aller aux élections ? Ce soutien va-t-il un jour prendre fin ? Le 6 mai dernier, la Coalition Pour le Changement avait obtenu de l'ONUCI l'autorisation de manifester devant ses locaux. Cette manifestation a été réprimée. Quelle est la réaction de l'ONUCI ? Que pensez-vous de la marche du 15 mai ?*

**Hamadoun Touré :** Nous allons soutenir la Côte d'Ivoire jusqu'à ce que la crise finisse. La Côte d'Ivoire est un état membre des Nations Unies. J'espère que personne ne l'oublie. Lorsqu'un membre de la famille a un problème on le soutient. Mais nous faisons en sorte que le soutien lui permette de se passer de soutien. C'est la solidarité au sein des Nations Unies. Il y a des formes de soutien que nous sommes en train d'envisager pour pousser davantage la Côte d'Ivoire à sortir de la crise. Mais la communauté internationale ne va pas abandonner la Côte d'Ivoire, je peux vous l'assurer.

A propos du sit-in devant le siège de l'ONUCI, ce n'est pas à l'ONUCI de donner l'autorisation. Devant l'ONUCI, c'est le territoire ivoirien. A l'intérieur de l'ONUCI, c'est des franchises internationales. Personne ne peut y manifester sans notre autorisation. En ce qui concerne le sit-in devant l'ONUCI il revenait aux autorités ivoiriennes de donner l'autorisation, de pourvoir à la sécurité de l'endroit. Je vous rappelle que deux jours avant, le Représentant Spécial avait reçu une délégation de la CPC pour leur expliquer le fonctionnement des choses. En effet, dans leur lettre que nous avons reçue, ils parlaient du mutisme de la communauté internationale. Nous leur avons



expliqué depuis l'Accord Politique de Ouagadougou comment se présentait le processus de paix. Cet accord est une appropriation nationale, une facilitation régionale et un accompagnement international. Il fallait leur expliquer cet aspect des choses. Ils nous ont laissé entendre qu'ils avaient compris mais qu'ils allaient continuer leur sit-in. Nous leur avons dit que ce n'était pas à nous de décider et que si le sit-in est démocratique, autorisé par le gouvernement ivoirien, nous n'y voyons aucun inconvénient. Ils ont dit qu'ils enverraient une délégation avec une pétition. Nous n'avons pas vu de délégation. Nous avons appris plus tard que la marche a été dispersée.

Le 15 mai ? Je n'ai pas de commentaire particulier à faire à part ce que nous, nous avons déjà dit. Une marche légale doit se passer de manière pacifique. Une marche qui a été autorisée doit se dérouler de manière pacifique.

**M. Touré, AIP:** *Quelle est la réponse de l'ONUCI à ceux qui la trouve trop neutre alors que selon eux, les principes démocratiques élémentaires en Côte d'Ivoire sont bafoués. Les marches de l'opposition sont réprimées et les marcheurs s'attaquent aux biens publics.*

**Hamadoun Touré :** Je ne suis pas d'accord avec ce raccourci. J'ai quand même vu une marche qui s'est déroulée de manière pacifique, j'ai failli dire de manière civilisée. Nous avons assisté, en tant qu'observateurs, aux préparatifs de la marche avec la sécurité pour nous assurer que tout allait bien se passer et tout s'est bien passé. Malheureusement en février, il y a eu des manifestations qui ont occasionné des morts que nous avons déplorés en leur temps. Nous ne sommes pas neutres nous sommes impartiaux à partir du moment où nous avons un mandat. Nous ne sommes pas neutres, mais nous nous tenons à égale distance des parties. C'est cela l'impartialité. Nous ne prenons pas partie pour X ou Y. Mais nous restons fidèles à notre mandat. C'est ce que nous essayons de faire. Il va de soi que chacun veut que nous soyons neutres pour quelqu'un ou impartiaux pour quelqu'un. Cela dépend des situations, mais nous gardons la même attitude. La dernière question !

**Mazola, L'Expression :** *Quelles sont les grandes décisions qui seront prises au cours des prochaines réunions pour relancer le processus de sortie de crise ? Des soupçons pèsent sur des personnalités, dont certains sont sous le coup des sanctions des Nations Unies. A votre avis ces personnalités n'ont-elles pas fait la preuve de leur bonne conduite pour que ces sanctions soient levées ?*

*Quel regard l'ONUCI porte sur la télévision ivoirienne ? Quel est l'apport de l'ONUCI dans le processus de désarmement à deux mois avant les élections ?*

**Hamadoun Touré :** Il faut attendre que la réunion ait lieu pour connaître les décisions qui seront prises. Cette réunion sera présidée par le Secrétaire Général. A mon modeste niveau, je ne peux savoir les décisions que le Secrétaire Général va prendre en présence de tous les représentants spéciaux. C'est pour donner des orientations aux Représentants Spéciaux. Mais en

fonction des dossiers dont vous vous occupez sur le terrain il y a des instructions précises. Donc je ne peux pas connaître les instructions que le Secrétaire Général va donner à mon chef. Il faut attendre pour le savoir.

Le regard sur ce qui se passe ce n'est pas un regard détaché. Lorsque je dis que nous sommes impartiaux, nous ne sommes pas détachés. Ce qui se passe nous interpelle et nous intéresse. Nous aidons les Ivoiriens à trouver des solutions, les meilleures possibles.

Pour ce qui est des sanctions, tous ceux qui sont frappés de sanctions savent les démarches à suivre pour une éventuelle levée de sanctions. Nous l'avons dit aux Ivoiriens. Nous avons donné l'adresse du Comité de sanctions aux Ivoiriens, qui connaissent très bien la procédure. Nous rencontrons certains d'entre eux qui demandent à venir nous voir pour leur expliquer les sanctions et le régime de sanction ou pour tout simplement parler d'autres choses. C'est le cas quand le Représentant Spécial a reçu Fofié. Ils ont parlé de processus de paix et de désarmement parce qu'il est commandant de zone à Korhogo. Il a annoncé certaines choses par rapport au cantonnement.

Ce que l'ONUCI pense de l'accord complémentaire de Ouaga ? Je vous ai cité les quatre points de ce qu'on appelle la réunification. Il revient aux Ivoiriens d'accomplir ces tâches. Il ne revient pas à l'ONUCI de faire l'unicité des caisses de l'état. Le cantonnement ne dépend pas de l'ONUCI, sauf la partie concernant la réhabilitation des sites. Sur ce plan nous avons fait notre part, c'est-à-dire réhabiliter les camps à Korhogo, Bouaké et Man. Cela est fait ; il revient aux Ivoiriens de faire le reste du travail. Et vous savez que cette partie contient une clause importante. C'est le paiement de 500,000 FCFA à chaque ex-combattant. Tous ces points reviennent à la partie ivoirienne. Mais en ce qui nous concerne, nous faisons ce que nous pouvons et nous devons faire.

La RTI a des efforts à faire dans son traitement de l'information. Après la marche sur la RTI, le Directeur général lui-même a dit qu'il prenait acte des doléances des manifestants. Merci. Nous vous invitons au forum !

\* \* \* \*